



Programme d'activité Alliance Enfance Juin 2023 – Juin 2025

Sur décision de l'Assemblée générale du 20 juin 2023

A. Vision

En Suisse, tous les enfants font partie intégrante de la société et constituent une sphère autonome égale en droits et en dignité. Ils participent à l'ensemble des décisions qui concernent leurs conditions d'existence.

B. Mission

Alliance Enfance fait valoir la perspective et les droits des enfants dans les processus politiques à tous les niveaux de l'action publique et sur l'ensemble du territoire. Elle incite le monde politique à changer de regard sur l'enfance et fait en sorte que les décisions politiques et les conditions-cadres qui concernent les enfants leur assurent le meilleur développement possible et concourent à l'égalité des chances. Alliance Enfance fédère les acteurs de la société civile dans les domaines de l'éducation, de l'accueil, de la santé et de la protection de l'enfance. Elle veille à la circulation des savoirs entre la pratique, la recherche et la politique.

Les quatre champs d'action :

Champ d'action A : Information, transfert de connaissances et coopération

Alliance Enfance s'impose comme une interlocutrice incontournable dans les domaines de l'accueil, de l'éducation, de la santé et de la protection des enfants, et elle encourage le transfert des connaissances entre la pratique, la recherche et la politique. Elle pose les bases d'un savoir objectif pour fonder les décisions politiques, renforce les compétences de ses membres et des autres acteurs du champ, promeut les échanges et la coopération entre la politique et l'administration, le terrain et le monde académique. Pour son cinquième anniversaire en 2025, Alliance Enfance organise un événement national avec des impulsions internationales, dont l'objectif sera, entre autres, d'élargir son ancrage dans les milieux scientifiques.

Champ d'action B : Action politique

Alliance Enfance consolide son influence directe sur les décisions politiques, prend des initiatives pour dicter les thèmes figurant à l'agenda et défend les intérêts et le point de vue des enfants, en veillant à faire participer ceux-ci sous une forme adéquate chaque fois que possible. L'action politique d'Alliance Enfance consiste en particulier à accompagner l'initiative parlementaire CEATE-N 21.403 et l'application qui pourrait en être faite ultérieurement. Alliance Enfance s'appuie sur une étude de benchmarking pour déterminer à quels endroits il faut encore développer les politiques menées par les cantons, notamment en ce qui concerne l'accueil parascolaire et la qualité des offres dans ce domaine. Alliance Enfance vise à recruter davantage de membres dans les villes et les communes afin de renforcer son action politique.

Champ d'action C : nouvelles idées et impulsions pour promouvoir le point de vue des enfants

Alliance Enfance poursuit le développement des offres dans le champ de l'accueil, de l'éducation, de la santé et de la protection des enfants. Elle élabore de nouvelles bases documentaires et de nouvelles offres à destination des acteurs du champ (entités responsables, administrations publiques, ONG, instituts de recherche). Pour développer, tester et mettre en œuvre ces idées, elle sollicite des organisations et des associations œuvrant dans le domaine de l'éducation en milieu ouvert, afin d'élargir ses perspectives et d'inciter ces entités à devenir membres. L'accent est mis sur les approches et solutions adaptées au système fédéraliste.

Champ d'action D : réseautage

Le chevauchement des questions relatives à la santé, aux services sociaux, à l'éducation, à la protection et à l'intégration dans le domaine de la petite enfance rend indispensables la mise en réseau et la circulation des savoirs. Grâce aux nouveaux cursus de formation, les professionnel·les sont toujours plus nombreux·ses à disposer de qualifications étendues, ce qui accroît l'importance du travail en réseau. En organisant des rencontres de réseautage, Alliance Enfance favorise les synergies entre ses membres et inspire à ceux-ci des approches novatrices à mettre en œuvre dans leur propre activité. Alliance Enfance cherche ce faisant à recruter et à mobiliser d'autres organisations. L'expertise et les échanges mutuels d'informations sont toujours au premier plan. Alliance Enfance organise des « tables rondes » (réservées à ses membres) et des « réunions stratégiques » (pour ses membres et les partenaires avec lesquels elle coopère).

Les objectifs dans les quatre champs d'action :

Objectifs dans le champ d'action A : Information, transfert de connaissances et coopération
A1 : Alliance Enfance est une source d'information incontournable pour tout ce qui touche aux conditions-cadres du développement des enfants. Alliance Enfance sensibilise ainsi les milieux politiques, le monde professionnel, les médias et le grand public.
A2 : Les savoirs sont mieux partagés entre la pratique, la recherche et la sphère politique ; les cultures du savoir des régions linguistiques sont plus étroitement connectées.
A3 : Alliance Enfance est un interlocuteur de référence et une source de connaissances sur l'enfance.
A4 : Alliance Enfance compte des membres individuels et collectifs issus de la recherche suisse.

Objectifs dans le champ d'action B : action politique
B1 : les informations concernant les objets politiques à tous les niveaux circulent en permanence entre le comité, les membres et d'autres publics intéressés.
B2 : Le financement de départ est pérennisé et son champ d'application élargi. Alliance Enfance poursuit ses efforts pour obtenir la mise en place d'une véritable politique de l'enfance (« halte au morcellement »).
B3 : Alliance Enfance fait valoir le point de vue des enfants dans le discours politique en s'impliquant sous différentes formes et elle veille à ce que les décisions se fondent sur des données objectives, ou soient prises en connaissances de celles-ci.
B4 : AE est une plateforme et un centre de compétences pour la politique, l'administration et les professionnel-le-s ; elle fournit des impulsions et crée des possibilités d'échanges à tous les échelons du système fédéral.

Objectifs dans le Champ d'action C : nouvelles idées et impulsions pour promouvoir la perspective des enfants
C1 : Alliance Enfance pose les bases d'une optimisation de la qualité dans la pratique, lance un débat sur la qualité parmi les politicien-ne-s et les professionnel-le-s, et met d'autres organisations en capacité de s'impliquer en politique ou de poursuivre leur engagement.
C2 : Alliance Enfance est une plateforme d'échanges et discussions sur de nouvelles idées visant à améliorer les conditions-cadres (p. ex. école à horaire continu, paysage éducatif de demain, accent sur la perspective des enfants), tant entre professionnel-le-s que dans l'espace public.
C3 : Alliance Enfance donne de nouvelles impulsions, les teste et les met en œuvre dans la réalité concrète.

Objectifs dans le champ d'action D : Réseautage
D1 : Le réseautage et la coopération entre les membres sont garantis.
D2 : Alliance Enfance est la plateforme de référence pour les échanges et le réseautage entre la politique, la pratique et la recherche.